



Hôtel l'Elysée  
Val d'Europe

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## ARTICLE 1 : APPLICATION des Conditions Générales de Vente.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations liées à l'organisation de repas ou séjours groupes fournis par l'établissement.

Ces Conditions Générales de Vente sont disponible sur le site web de l'hôtel, pour permettre au client d'effectuer sa réservation. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserves aux présentes conditions, à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, documents commerciaux, etc.

## ARTICLE 2 : RESERVATION

La réservation du Client est définitivement enregistrée par l'hôtel, lors de la réception du paiement ou de la garantie bancaire (selon l'offre choisie). A défaut de paiement ou de coordonnées bancaires valide, l'hôtel se réserve le droit de remettre les prestations réservées à la vente.

## ARTICLE 3 : ORGANISATION DE LA RESERVATION

Les chambres réservées sont mises à disposition des bénéficiaires à partir de 15 heures le jour d'arrivée.

Les chambres doivent être libérées au plus tard à 11 heures le jour du départ, tout dépassement de ce délai pouvant entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire au tarif public affiché.

## ARTICLE 4 : MODIFICATION DES PRESTATIONS

Toute demande de modification des prestations par rapport à la réservation initiale doit être adressée par écrit à l'hôtel.

En cas de modification ou annulation partielle reçue moins de 2 jours avant le jour prévu de l'arrivée, le client devra régler le montant correspondant à la 1ère nuit de son séjour.

Toute modification pourra être effectuée sur accord du service réservation uniquement et sous réserve de disponibilité sur la nouvelle date demandée.

En fonction de la nature de la modification (changement de date, du nombre de personne, du type de chambre...), des surcoûts éventuels peuvent être appliqués.

Attention: Certaines offres ne peuvent donner droit à des modifications quel qu'elles soient.

Lisez bien le descriptif de l'offre lors de votre réservation.

## ARTICLE 5 : ANNULATION

La facturation étant faite sur la base des prestations réservées, le Client est invité à prêter la plus grande attention aux conditions d'annulations ci-après :

En cas de notification d'annulation reçue plus de 2 jours avant le jour prévu de l'arrivée, aucun frais ne sera facturé au client.

En cas de notification d'annulation reçue après 12h00 (midi) la veille de la date d'arrivée, le montant de la 1ère nuit de votre séjour sera facturé au client. Dans ce cas, l'établissement sera en droit de débiter la carte bancaire laissée en garantie par le client du montant correspondant.

En cas de non présentation le jour de votre arrivée (dit NO SHOW), sachez que le montant de votre 1ère nuit sera débité sur votre carte bancaire laissée en garantie.

Il est conseillé d'annuler aussitôt que possible une fois que la cause de l'annulation est survenue.

Attention : Si votre réservation comporte des frais de réservation (ex : Offre non remboursable), merci de prendre note que ceux-ci ne sont pas remboursables.

## ARTICLE 6 : DELOGEMENT

En cas de non disponibilité de l'établissement ou en cas de force majeure, celui-ci se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement les participants dans un hôtel de proximité et de catégorie équivalente pour des prestations de même nature, les frais inhérents au transfert restant à la charge de l'établissement, qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité.

## ARTICLE 7 : PRIX

Les tarifs sont exprimés dans la monnaie du pays où doit se dérouler la prestation (Euro)

Les tarifs seront majorés de la taxe de séjour en vigueur le jour de la réalisation de la prestation. Ils pourront être modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix tels que : modification du taux de TVA applicable, instauration de nouvelles taxes, etc.

## ARTICLE 8 : MODALITES DE RESERVATION DE L'OFFRE PACKAGE DISNEY

Pour l'achat d'un forfait adulte, avec au minimum 1 adulte payant par chambre réservée :

- jusqu'à 3 enfants maximum de moins de 12 ans bénéficieront du même forfait que l'adulte. Applicable à certaines périodes de l'année.

- jusqu'à 3 enfants maximum de moins de 7 ans bénéficieront du même forfait que l'adulte. Applicable à certaines périodes de l'année.

Noter qu'un justificatif de l'âge des enfants sera exigé lors de l'enregistrement à l'hôtel

Les billets pour les Parcs Disney® sont valables pour l'intégralité du séjour (exemple : 1 nuit = 2 jours Parcs Disney(r), 2 nuits = 3 jours Parcs Disney(r) etc...).

Réservations des forfaits possibles jusqu'à 7 jours avant la date du séjour.

Le prépaiement correspondant au total du forfait sera requis au moment de la réservation.

Pas de modifications, ni annulations sont possibles.

Offre non cumulable avec d'autres offres en cours.

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

Pour des raisons de sécurité, certaines attractions sont soumises à des restrictions de taille et de conditions physiques (notamment : femmes enceintes, problèmes cardiaques, de colonne vertébrale, prothèses cardiaques, mal des transports, personnes à mobilité réduite, personnes portant une minerve).

Les indications à l'entrée des attractions doivent être strictement respectées.

Certains spectacles, attractions, parties des Parcs Disney®, animations, boutiques et restaurants ne sont ouverts qu'à certaines saisons et peuvent être fermés, modifiés, retardés ou supprimés sans préavis.

Les billets Parcs Disney(r) ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni transférables et leur durée ne peut être prolongée.

Les billets ne doivent être copiés, dupliqués ou revendus et ne peuvent être utilisés qu'une seule fois. Toute mauvaise utilisation entrainera la confiscation des billets concernés.

Les billets ayant été annotés ou modifiés ou ayant déjà été utilisés ne seront pas acceptés à l'entrée des Parcs Disney®.



# Hôtel l'Elysée

## Val d'Europe

Attention : Les gratuités enfants ne s'appliquent pas lors de la vente additionnelle de ticket Disney® en option lors de votre réservation ou à la réception de l'hôtel.

### ARTICLE 9 : DELOGEMENT

En cas de non-disponibilité de l'établissement ou en cas de force majeure, celui-ci se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement les participants dans un hôtel de proximité et de catégorie équivalente pour des prestations de même nature, les frais inhérents au transfert restant à la charge de l'établissement, qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité.

### ARTICLE 10 : PRIX

Les tarifs sont exprimés dans la monnaie du pays où doit se dérouler la prestation.

Les tarifs confirmés sur le devis sont fermes pendant 1 mois à compter de la date d'envoi du devis au Client. Passé ce délai, ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques. Les tarifs applicables sont alors ceux en vigueur le jour de la réalisation de la prestation.

Les tarifs seront majorés de la taxe de séjour en vigueur le jour de la réalisation de la prestation. Ils pourront être modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix tels que : modification du taux de TVA applicable, instauration de nouvelles taxes, etc.

### ARTICLE 11 : MODALITES DE REGLEMENT

Si le paiement est requis au moment de votre réservation, le règlement sera effectué avec une carte Visa, Eurocard/Mastercard, American Express, à travers nos pages internet sécurisées.

Tout acompte sera déduit de la facture finale (solde) sous réserve de l'application éventuelle d'indemnités d'annulation.

Si le paiement n'est pas nécessaire au moment de votre réservation, le montant total du séjour est payable lors de votre arrivée. Il vous sera demandé, en ligne, les détails de votre carte bancaire comme garantie pour valider votre réservation et pour débiter d'éventuels frais d'annulation.

Les éventuels extras (bar, téléphone, etc.) qui ne sont pas explicitement inclus dans les tarifs seront payables directement sur place.

Les chèques ne sont pas acceptés par l'hôtel.

Tout règlement effectué par virement bancaire devra être effectué aux coordonnées citées ci-dessous.

Banque CIC Lorient Entreprises – 3 rue Simone Signoret – 56323 Lorient cedex

Code banque : 30047 / Guichet n° 14044

Clé RIB : 51 / Compte n°0020038901

IBAN : FR76 3004 7140 4400 0200 3890 151

En cas de contestation sur une partie de la(les) facture(s), le Client s'engage à payer sans retard la partie non contestée et à indiquer aussitôt le motif réel et sérieux de sa contestation par écrit, au service comptabilité de l'hôtel (à l'adresse indiquée ci-dessus).

Toute(s) facture(s) qui n'aura pas été contestée(s) dans un délai de 15 (quinze) jours après la date de facturation, sera (ont) considérée(s) correcte(s) et acceptée(s) par le client.

Le règlement des extras, (blanchisserie, minibar, téléphone, etc.) et autres prestations réclamées individuellement à l'un ou plusieurs des participants, sera assuré par les clients concernés eux-mêmes à la réception de l'établissement avant leur départ.

A défaut de règlement de prestations réclamées en sus des prestations incluses lors de la réservation (extras, repas...), le montant correspondant sera débité sur la carte bancaire laissée en garantie par le client lors de sa réservation.

Tout retard de paiement, donnera lieu à l'application de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable et sans préjudice de tous autres recours et actions, de pénalités de retard égales à une fois et demie le taux d'intérêt légal et calculées à compter de la date d'exigibilité. Tous les frais, que l'établissement serait amené à supporter au titre de recouvrement de créances restant dues, seront à la charge du Client.

### ARTICLE 12 : TRANSPORT

Il est précisé que l'hôtel n'assure aucune prestation liée au transport des participants sauf indication lors de la réservation.

### ARTICLE 13 : ASSURANCE - DETERIORATION - CASSE - VOL

En aucun cas l'hôtel ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit, en particulier l'incendie ou le vol, susceptible d'atteindre les objets ou matériel déposés par le Client ou les participants à

l'occasion de leur séjour objet de la présente réservation.

Le Client doit assurer la garde des biens et matériels apportés par lui-même ou ses invités.

Le Client est responsable de l'ensemble des dommages causés par son intermédiaire (et de ses invités) et s'engage, en cas de dégradation, perte et/ou vol des équipements et/ou des lieux mis à disposition, à supporter les coûts de remise en état ou de remplacement.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés dans l'hôtel, sauf chien-guide ou autre animal d'assistance.

L'hôtel est 100% NON FUMEUR

### ARTICLE 14 : RECOMMANDATIONS

Le Client s'engage à n'inviter aucune personnes dont le comportement est susceptible, de porter préjudice à l'hôtel ce dernier se réservant le droit d'intervenir si nécessaire. Le client ne pourra apporter de l'extérieur ni boisson, ni aucune denrée alimentaire. Le Client s'engage à faire respecter par les participants et leurs invités l'ensemble des consignes et règlements de l'hôtel (notamment l'interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif). Le Client veillera à ce que les participants ne perturbent pas l'exploitation de l'hôtel ni ne portent atteinte à la sécurité de l'hôtel ainsi que des personnes qui s'y trouvent.

### ARTICLE 15 : FORCE MAJEURE

L'hôtel pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution s'il se trouve dans l'impossibilité de les assumer du fait de la survenance d'un événement exceptionnel ou d'un cas de force majeure, et notamment en cas de destruction totale ou partielle de l'hôtel, grève, ...etc.

### ARTICLE 16 : RECLAMATIONS ET LITIGES

Tout dysfonctionnement lié à des prestations et services mis gracieusement à la disposition du client (ex : service wifi, navette pour les parcs Disney®...) ne pourra donner lieu à une compensation.

Toute contestation et réclamation ne pourront être prises en compte que si elles sont formulées par écrit et adressées à l'hôtel dans un délai maximum de 8 jours après la fin du séjour.

EN CAS DE LITIGE, ET FAUTE D'ACCORD AMIABLE, LES TRIBUNAUX COMPETENTS SERONT CEUX DU LIEU DE SITUATION DE L'ETABLISSEMENT CONCERNE.